

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 31 OCTOBRE 2017

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, BERT, MONTMAYEUR, EL GHARBI

FEUILLES DE MATCHES INFORMATISEES

En confirmation des convocations transmises par mail et en accord avec le Président de la Cda, sont convoqués le mardi 14 novembre à 19h30, les arbitres dont les noms suivent :

Teppoz Anthony, Coimbra José, Mouellef Ylies

Concernant les compétitions de district, nous rappelons à l'ensemble des clubs qu'un vice président est désigné tous les week end afin d'assurer une permanence téléphonique et que si nécessaire ce dernier vous orientera vers la seule personne habilitée à autoriser une feuille de match papier M. Marc MALLET. Les personnes de permanence de la ligue n'ont pas compétence pour répondre aux problèmes du district.

BONUS-MALUS

Le bonus malus seniors et jeunes est à jour au pv numéro 363 sur le site onglet de la commission

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au PV 362 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations

CONCERTATION

La commission recevra le mardi 14 novembre à 18h30 les clubs de FC2A et St Martin d'Uriage suite au match U17 du 30 septembre. Les personnes rédactrices des différents courriers émanant de chaque club sont convoquées à cette concertation.

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Les listes seront validées et donc prises en compte dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée. Les vignettes papier n'existent plus et la validation de votre liste sera publiée par le seul pv.

Listes validées au 10 octobre : Four, St Hilaire de la Cote, Asieg, Entente Foot Etangs, Ver sau, Domarin, Vinay, Beauvoir Royas, Miribel, Estrablin, Manival, Miribel, Moirans, St Joseph de Rivière, La Sure, Tignieu, Unifoot, St Lattier, Deux Rochers, Mos3r, St Martin d'Uriage, Sassenage, Beaucroissant, Vallée du Guiers, Dolomieu, Velanne, Goncelin, La Batie Montgascon ; Seyssinet, Chirens, vallée Bleue, Lauzes, Le Versoud, Vareze, St Paul De Varcès, Pont de Claix, Jarrie Champ,

Bilieu, St Geoire en Valdaine, Charvieu, Balmes Nord Isère, Vezeronce Huert, LCA, Chabons, Bourg d'Oisans, Creys Morestel, Collines, Formafoot Bièvre Valloire, Pays d'Alleverd , Beaurepaire, Asp Bourgoin, Seyssins, Notre Dame de Mésage, Sud Isère, La Batie Divisin, Flachères, St Quentin sur Isère, Asieg (2), Vallée de l'Hien, Artas Charantonay, St Siméon de Bressieux, Fontaine, Martinerois, Cessieu, Ecbf, Ro-Claix , Reventin, Miribel (2), Cassolard Passageois, Serezin de la Tour, Rives, Tullins, Corbelin, Pierre Chatel

Listes non validées : Tunisiens SMH, Isle d'Abeau